

Ad Hoc... suite !

Pour faire suite à l'article « Habiles ouvriers de ressorts et d'intrigues » paru sur votre blog « Hippocampe info 2 », le Bureau de l'Association du Théâtre Ad Hoc tient à corriger les nombreuses erreurs et procès d'intention qu'il contient et précise :

Curieux exercice pour un chroniqueur que d'écrire sur une réunion à laquelle il n'a pas assisté en extrapolant que cet épisode génèrerait « *un effet papillon créant des dégâts immenses portant atteinte aux fondamentaux du monde associatif* »! Rien que ça! On croit rêver devant tant d'exagération de la part d'un professionnel de la plume... Mais revenons aux faits.

Un certain nombre d'incompréhensions, de situations (« vraies-fausses ») démissions de Jean Fontanier puis de Pierre Baudin le 12 juillet 2011, alors qu'Aline n'était pas membre du CA), de tensions vécues lors de répétitions, justifiaient pour certain(e)s la tenue d'une réunion à huis clos, préparatoire à l'AG. Réunion consentie par tous, n'ayant rien à voir avec la mise en œuvre d'une quelconque « cabale » pour prendre le pouvoir!

Nous y sommes arrivés en espérant que les abcès crèvent, que l'AG soit sereine, ce qu'elle a été ensuite, et sans savoir qui se représenterait, ou non. Les échanges furent vifs comme il était prévisible et montrèrent, à l'évidence que le président et le trésorier ne supportaient plus l'autorité (légitime) et le management de notre metteur en scène Aline Masselin. A ce sujet, les propos de Jean Fontanier rapportés (fidèlement ?) par l'auteur de l'article sont diffamatoires, et inexacts. Ils salissent délibérément sur la place publique la réputation incontestée de celle qui a obtenu notamment le grand succès de « la dame de chez Maxims ». Par ailleurs une seule personne a quitté la salle pendant cette réunion, sans exprimer « d'écœurement », pour se rendre à une autre AG au Pouliguen, et ce avant toute intervention d'Aline.

Ainsi, l'assemblée qui suivit fut normalement calme, en présence de Michèle Quellard qui nous avait fait l'honneur et l'amitié d'y participer. Dix-huit adhérents présents sur vingt-deux, les quatre absents étant

dûment excusés. Le CA étant à renouveler dans son ensemble (statutairement), plusieurs membres ne se représentèrent pas, sauf deux. Un tour de table, rendu nécessaire par le vide créé, permit d'atteindre le nombre de six administrateurs, qu'il est parfaitement inadmissible de qualifier de « putschistes ».

Le bureau fut élu quelques jours après, avec une certaine difficulté à pourvoir les postes, sauf par dévouement à la cause du théâtre associatif ! « Bizarre, comme c'est bizarre » pour des putschistes !

En résumé, une banale succession dans une association de quatorze ans d'âge, dont quatre années de mandat bien rempli du dernier bureau. Le chroniqueur d'Hippocampe méconnaît le monde associatif en pensant que les postes de responsabilité y sont tenus par des califes.

Quant au départ il y a quatre ans du Président fondateur, Pierre Reipert, il ne devait rien à l'ego d'Aline comme l'insinue Pdraig De Chemoulin ! Depuis, Pierre est resté en contact régulier avec Ad Hoc, ayant réussi par ailleurs son formidable pari de monter «La vie de Galilée ». Le nouveau bureau a été très sensible à son courriel d'encouragements.

Remercions simplement et sans rancune Jean et Pierre pour leur compétence et leur dévouement ; nous essaierons de faire au mieux.

Ad hoc survivra à cet épisode ; amateurs passionnés de théâtre, rejoignez-nous !

Le Croisic, le 30 Janvier 2012

Françoise Audonnet, Présidente,
Jeanne Guillot, Secrétaire,
Joël Faou, Trésorier